LIVRET D'ACCUEIL DES HABITANTS TRANCHE A

LE GRAND PARC BONDOUFLE, LA VILLE CÔTÉ NATURE



NOVEMBRE 2015



BIENVENUE DANS LE GRAND PARC!

La municipalité de Bondoufle est heureuse de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue.

Bondoufle demeure une ville à taille humaine, malgré son appartenance à une grande agglomération. A ce titre, les élus et les services municipaux sont à votre disposition et à votre écoute. J'assure moi-même des permanences, sans rendez-vous, les jeudis soirs et samedis matins.

Notre ville présente la particularité d'avoir été assujettie pendant des années à un plan d'exposition aux bruits, celui de la base aérienne de Brétigny Sur Orge, qui nous empêchait de construire du logement, quel que soit le type.

La fermeture de la base aérienne a mis fin à cette problématique qui a entraîné des fermetures de classe et le vieillissement de notre population. Vous représentez donc un renouveau pour la commune, un nouveau départ que nous assumerons ensemble dans une communion que j'espère la meilleure.

Notre cadre de vie est un des atouts de Bondoufle et nous nous attacherons à le développer dans le quartier du Grand Parc en mettant en œuvre notamment l'emploi des énergies nouvelles et toutes les mesures nouvelles qui caractérisent le développement durable.

Dans l'attente de vous accueillir,

Jean HARTZ, Maire de Bondoufle



SOMMAIRE

Philosophie du projet p.1

Bien vivre votre logement p.2

Bien vivre votre quartier p.6

Bien vivre votre ville ____ p.7

La vie du Grand Parc ____ p.8

Informations pratiques p.11



PHILOSOPHIE DU PROJET

À BONDOUFLE, LA VILLE CÔTÉ NATURE

UN QUARTIER-PARC HABITÉ DE 48 HECTARES

Votre quartier est pensé comme un parc habité : un très large parc urbain est aménagé dans la continuité des parcs existants des Trois Parts et des Bordes. Complètement intégré au quartier, le parc se prolonge en allées-parc qui pénètrent au cœur des zones habitées pour vous offrir un environnement verdoyant. Plus qu'un simple lieu de loisirs et de détente, il joue un rôle essentiel dans la gestion des eaux pluviales, pour un quartier durable, dans lequel il fait bon vivre.

UN QUARTIER MIXTE

Dans le Grand Parc, on retrouve une offre diversifiée de logements de qualité, en faveur d'une mixité sociale. Les maisons et petits immeubles collectifs s'intègrent à leur environnement. Les pistes cyclables vous conduisent en quelques minutes vers le centre ville. Plus besoin de longs déplacements, vous trouvez dans le quartier des équipements publics, des services et des commerces de proximité.





TOUS ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE!

Le quartier du Grand Parc est conçu dans une démarche durable ambitieuse, associée à une importante concertation avec les habitants de la ville. La performance des logements est au cœur de cette réflexion, dans une recherche de qualité et de confort invitant à un mode de vie convivial, économe et solidaire.

Confort Confort Concertation
Tri

Recyclage

Qualité
de vie

Accessibilité

La démarche d'aménagement pour la réalisation du Grand Parc a obtenu la certification HQE-Aménagement TM Démarche certifiée par Certivéa pour les phases 1 à 5 (du lancement à la mise en œuvre de l'opération).



SUIVEZ LE GUIDE!

Vous aussi, par vos gestes quotidiens, vous contribuez à la qualité de vie et au confort dans votre quartier. A travers ces quelques pages, ce guide vous accompagne pour mieux vivre dans votre logement et profiter des espaces et équipements publics.



DES LOGEMENTS ÉCONOMES EN ÉNERGIE

Vos logements sont confortables et performants, ils répondent aux exigences du label H&E et / ou CERQUAL. Le chauffage et la production d'eau chaude sont assurés par des chaudières à gaz individuelles à condensation et des panneaux solaires situés en toiture. Ces choix de conception vous permettent de mieux maîtriser vos charges de chauffage et d'électricité.

QUELQUES GESTES SIMPLES

Pour maîtriser vos consommations pendant l'hiver : ne surchauffez pas votre logement, fermez les volets et/ou les rideaux pendant la nuit, coupez le chauffage quand vous ouvrez les fenêtres, coupez ou baissez le chauffage la nuit ou lors d'une absence.

... et améliorer votre confort d'été : fermez les fenêtres pendant la journée et ouvrez-les pendant la nuit pour maîtriser la température intérieure, éteignez les appareils électroniques que vous n'utilisez pas, ils émettent de la chaleur.

ATTENTION AUX CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES!

Pour maîtriser vos besoins en énergie et votre facture, c'est à vous de jouer et d'adapter vos pratiques quotidiennes!

- Choisissez des appareils électroménagers moins gourmands en énergie (classe A+ ou A++ des étiquettes énergie).
- Entretenez vos appareils électroménagers, ils consommeront moins d'énergie et dureront plus longtemps!
- En mode veille, vos appareils continuent à consommer de l'énergie : éteignez-les à l'aide du bouton « marche-arrêt » ou reliez-les à une multiprise avec interrupteur.
- Utilisez des ampoules basse consommation : elles émettent autant de lumière mais leur consommation d'électricité est 4 à 5 fois moins importante.







LA GESTION DES DÉCHETS

La collecte des déchets ménagers dans votre quartier se fait en Points d'Apports Volontaires (PAV). Plus discrets que les bacs roulants, les Points d'Apports Volontaires sont constitués d'une cuve enterrée de grande capacité. Les bornes sont sécurisées pour les enfants et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les Points d'Apports Volontaires sont répartis dans le quartier, au plus proche de la sortie de votre logement, sur vos trajets quotidiens. Attention au tri! Des bornes spécifiques sont prévues pour chaque type de déchets.

Des locaux pour les encombrants sont à votre disposition pour les plus aros déchets.



Verre bouteilles. pots et bocaux



papiers, journaux, bouteilles, cartons, briques alimentaires



Ordures ménagères

Pourquoi les PAV ?

Ce principe se met en place à l'échelle de la communauté d'agglomération Evry Centre Essonne.

Il permet de mutualiser les points de collecte et la rend plus efficace, moins dégradante pour l'espace public, et plus hygiénique aussi pour l'espace privé.

Les intérêts de ce système :

- Moins de présence de camionsbennes dans les rues
- •Une collecte plus efficace et moins coûteuse
- Une meilleure qualité de tri
- •Une collecte deux fois par semaine, et des joints étanches à l'air sur chaque point enterré, donc pas d'odeur de poubelle dans la rue •Une meilleure hygiène dans l'espace public, et dans les bâtiments (plus de locaux-poubelles)

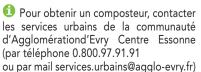
Et dans vos gestes quotidiens?

- Lors de vos achats, préférez les produits sans emballages inutiles.
- Plutôt que de jeter vos vêtements, pensez à les donner! Deux bornes de recyclage des textiles sont à votre disposition Rue des Trois Parts.
- Adoptez l'autocollant Stop Pub. Il est disponible gratuitement en mairie, à l'hôtel d'agglomération ou au SIREDOM.



Pour aller plus loin, testez le compostage.

Le compostage des déchets du jardin et de cuisine permet de réduire la quantité de déchets ménagers. En produisant du compost, vous évitez l'achat et l'utilisation d'engrais chimiques.







DES CONSOMMATIONS D'EAU MAÎTRISÉES

Les consommations d'eau de vos bâtiments sont maîtrisées par l'installation de dispositifs hydro-économes (chasse d'eau double flux, robinets thermostatiques).

A votre tour, vous pouvez contribuer à économiser l'eau par des gestes quotidiens.



- Préférez les douches aux bains, vous économiserez près de 150L d'eau par douche!
- Fermez vos robinets dès la fin de leur utilisation : quand vous vous lavez les dents ou quand vous faites la vaisselle par exemple.
- Choisissez des équipements économes en eau (lave-linge, lavevaisselle).
- Pensez à récupérer l'eau pluviale pour arroser vos jardins.
- Vérifiez qu'il n'y ait pas de fuite, ne laissez pas vos robinets goutter!

DU LOGEMENT ... AUX ESPACES VERTS

La gestion des eaux pluviales sur le quartier du Grand Parc est pensée de manière alternative et innovante. Plutôt que d'être rejetées directement vers le réseau d'assainissement, les eaux de pluies sont collectées et circulent de manière visible à travers le quartier, dans des noues. Elles rejoignent le parc où elles sont infiltrées dans le sol, et engendrent un milieu vivant riche et varié.

Ces techniques s'approchent du cycle naturel de l'eau en favorisant l'infiltration des eaux pluviales au plus près de l'endroit où elles tombent. Outre cette fonction hydraulique, la circulation de l'eau à ciel ouvert contribue au confort du quartier en le tempérant.

Des principes de gestion alternative sont privilégiés pour l'entretien des espaces verts. Les bénéfices sont multiples :

- + Protéger la ressource en eau
- + Eviter les utilisations de pesticides
- + Agir au plus près des cycles végétatifs naturels
- + Donner à voir la « Nature en ville »
- + Promouvoir et préserver la biodiversité.



VOS DÉPLACEMENTS EN MODES DOUX!

LE GRAND PARC BONDOULE, LA VILLE COTÉ NATURE



ET SI VOUS CHOISISSIEZ LE COVOITURAGE ?

La communauté d'agglomération Evry Centre Essonne propose une plateforme gratuite pour mettre en relation les demandeurs : n'hésitez pas à vous inscrire! www.covoiturage.agglo-evry.fr

REDÉCOUVRIR LE VÉLO

Le quartier du Grand Parc donne la priorité aux déplacements à pieds et à vélos. Plus besoin de prendre la voiture, un réseau de pistes cyclables et de rues piétonnes sécurisées irrigue le quartier et vous permet d'accéder directement aux principales attractivités de la ville et de ses alentours.

Pour consulter le réseau cyclable intercommunal, rendez-vous sur le site de la CAECE : www.agglo-evry.fr

PROFITEZ DES TRANSPORTS EN COMMUN

Plusieurs lignes de bus sont accessibles et desservent rapidement les gares RER d'Evry Courcouronnes (RER D), d'Orangis Bois de l'Epine (RER D) ou de Brétigny- sur-Orge (RER C). Deux arrêts de bus sont situés sur la rue des Trois Parts longeant le quartier du Grand Parc (arrêts « Gabriel Jaillard » et « Les Trois Parts »). Pour consulter les horaires ou vérifier les itinéraires : www.vianavigo.com ou plandynamique.smitec.fr



BIEN VIVRE VOTRE VILLE

À NOTER

Pour bénéficier de tarifs avantageux, faites faire votre carte sports en mairie. Elle est gratuite!

DES ÉQUIPEMENTS À VOTRE PORTE

Le projet du Grand Parc s'inscrit dans la continuité de la ville existante. Ses espaces et ses équipements publics répondent aux besoins de tous les Bondouflois. Pour animer votre quartier, plusieurs équipements publics vont s'installer au cœur du Grand Parc : un groupe scolaire, un gymnase, un pôle petite-enfance, une médiathèque...

Ces équipements viennent compléter l'offre Bondoufloise ci-dessous.

ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Malraux : Rue Charles de Gaulle

Mauriac : Route de Villeroy

Mermoz : Rue des Trois

Parts

Saint Exupéry : Rue de la

Prieurée

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Collège Charles Péguy Rue des pyramides

Lycée François Truffaut Rue Georges Pompidou

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

Stade départemental Robert Bobin Rue de Paris

Complexe sportif Henry Marcille Rue Charles de Gaulle

Gymnase Gaston Barret Rue Georges Pompidou

Gymnase Marcel Caro Rue des Trois Parts

Parcours de santé du Parc des Bordes Rue de Villeroy Golf de Bondoufle Route départemantale 31

Conservatoire Charles Gounod Rue des Pyramides

Bibliothèque Condorcet 1, rue de la Poste

Espace culturel Thierry Le Luron Rue de Villeroy, Bondoufle



LA VIE DU GRAND PARC

S'INFORMER ET PARTICIPER

La MAISON DU PROJET est un espace d'information ouvert à tous, au cœur du projet du Grand Parc.

📅 15 rue des Trois Parts, Bondoufle

La **DÉMARCHE DE CONCERTATION**, engagée dès le début du projet avec les habitants de la ville, se poursuit : réunions publiques, ateliers, marche commentée,... Nous vous invitons à y participer pour suivre la mise en œuvre de l'opération et contribuer à la conception du projet.

Un SITE INTERNET DÉDIÉ À L'OPÉRATION du Grand Parc est à votre disposition pour vous informer sur les actualités du projet : prochains rendez-vous de concertation, lettres du projet, avancement du chantier. C'est également un espace d'échange pour publier un commentaire ou poser une question.





LA VIE DU GRAND PARC

UN PROJET ÉVOLUTIF

L'aménagement du quartier du Grand Parc s'échelonne jusqu'en 2026. Les espaces publics et les équipements prendront forme au fil de ce phasage. La planification des aménagements, dans le temps et dans l'espace, est prévue de manière à vous accueillir dans les meilleures conditions. Par exemple, les accès au chantier sont dissociés des accès riverains afin de réduire au maximum les nuisances.

2010 : création de la ZAC démarrage des premières constructions de logements et espaces publics 2015 : 2026 : achèvement de la ZAC

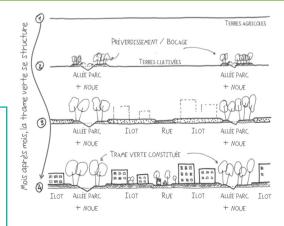
UN CHANTIER VERT, POUR QUOI FAIRE?

Un chantier vert porte une attention particulière aux nuisances engendrées par les travaux pour les riverains, les ouvriers et l'environnement en général. Un responsable environnement chantier supervise les travaux d'aménagement du quartier du Grand Parc. Les actualités du chantier sont mises à jour régulièrement sur le site internet du projet ou sur les panneaux d'information.

contact@bondouflelegrandparc.fr www.bondouflelegrandparc.fr

LE PRÉ-VERDISSEMENT : CONSTRUIRE LE PAYSAGE

Pour vous accueillir dans les meilleures conditions, les allées-parcs du quartier sont pré-végétalisées. Vous bénéficiez d'un environnement paysager qualitatif dès votre installation. Le pré-verdissement consiste à créer par anticipation une trame végétale à l'échelle du projet qui s'étoffera au fil des années.



LA VIE DU GRAND PARC

LES ACTEURS DU PROJET

Le quartier du Grand Parc est issu d'un portage politique et technique fort par la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne (CAECE), la ville de Bondoufle et Grand Paris Aménagement (ex. AFTRP), aménageur concessionnaire de la zone d'aménagement concerté (ZAC).

La conception du quartier s'enrichit d'un travail de coproduction autour d'une équipe pluridisciplinaire : La maîtrise d'œuvre : Bécard & Palay urbaniste & architecte associés, Urbatec et Paule Green paysagistes DPLG

La concertation : Ville Ouverte, Ateliers Villes Le Développement Durable : SAFEGE









INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Bondoufle

43, rue Charles de Gaulle 91070 Bondoufle Tél: 01 60 86 47 27

e-mail: mairie@ville-bondoufle.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi - Mardi - Mercredi : 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Jeudi : 9h à 12h et de 13h30 à 19h30

Vendredi : 9h à 12h

Samedi : 9h30 à 12h (permanence)

Adresses utiles

Poste: Rue des 3 Parts, Bondoufle

Gendarmerie : Route départementale 194, Bondoufle

Maison médicale : 11, rue du Clos de la Ferme

Déchèterie de Vert-le-Grand : Route de Brazeux, 91810 Vert-le-Grand

Jours de marchés

Le marché couvert se situe au niveau du centre commercial des Trois Parts, à côté de La Poste.

Le marché est ouvert deux fois par semaine : les mercredis et les samedis matins, de 7h à 12h30.

Associations

La ville de Bondoufle compte de nombreuses associations culturelles, sportives ou de solidarité. Retrouvez-les toutes sur le site internet de la ville de Bondoufle www.ville-bondoufle.fr ou dans le Bondoufle accueil.



VOUS ARRIVEZ, PENSEZ À ...

- Vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre
- Inscrire vos enfants dans les établissements scolaires
- Informer les administrations sociales et ficales de votre changement d'adresse
- Mettre à jour vos papiers d'identité
- Effectuer le changement d'adresse auprès de votre fournisseur d'énergie

• • •







UNE QUESTION? UN COMMENTAIRE? contact@bondouflelegrandparc.fr